

Protégez votre enfant contre la varicelle (picote)

Pour les élève de 9e année



Raisons pour lesquelles votre enfant devrait recevoir le vaccin contre la varicelle...

- La protection que votre enfant a reçue dès la première dose de vaccin contre la varicelle peut ne plus être efficace.
- Une dose de rappel est nécessaire pour continuer à protéger votre enfant contre la varicelle.
- Avant le vaccin, environ 350 000 cas de varicelle et entre 1 500 et 2 000 hospitalisations liées à la varicelle survenaient chaque année au Canada.
- Les adolescents sont davantage exposés aux symptômes graves et aux complications de la varicelle.

Qui devrait se faire vacciner?

Le vaccin s'adresse aux élèves de 9e année nés en 2008 qui :

- n'ont pas reçu deux doses du vaccin contre la varicelle;
- n'ont pas un diagnostic de varicelle, confirmé en laboratoire, après l'âge de 12 mois.

Qui ne devrait PAS recevoir le vaccin?

- Les personnes allergiques à l'une des composantes du vaccin ou de son emballage.
- Les personnes ayant déjà reçu deux doses du vaccin dans le passé.
- Les femmes enceintes ou qui prévoient le devenir au cours du mois suivant l'administration du vaccin (les personnes qui demeurent au même domicile qu'une femme enceinte peuvent recevoir le vaccin sans danger).
- Les personnes dont le système immunitaire est affaibli (vérifier auprès d'un professionnel de la santé).
- Les personnes atteintes de tuberculose.
- Les personnes qui ont reçu un autre vaccin vivant au cours du dernier mois. Le vaccin contre la varicelle peut toutefois être administré le même jour qu'un autre vaccin vivant.
- Les personnes qui ont reçu une transfusion sanguine ou un produit sanguin de trois à onze mois au préalable.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la varicelle...

- Le virus de la varicelle peut se propager d'une personne à l'autre dans l'air ou par contact direct avec le liquide des ampoules.

Symptômes de la maladie	Complications possibles de la maladie
<ul style="list-style-type: none"> • mal de tête • perte d'appétit • fièvre • fatigue • éruption cutanée, ampoules remplies de liquide • démangeaisons 	<ul style="list-style-type: none"> • cicatrices • pneumonie • encéphalite (inflammation du cerveau) entraînant des lésions cérébrales • septicémie (infection du sang) • infection cutanée grave (fasciite nécrosante) • mort • l'infection par la varicelle pendant la grossesse peut causer des anomalies congénitales et la mort du bébé

Qui peut attraper la varicelle?

- Il est possible de contracter cette maladie à tout âge.

Ce que vous devez savoir au sujet du vaccin contre la varicelle

- est **SÉCURITAIRE** et très efficace pour la prévention des maladies.
- est donné dans une aiguille.
- On estime que le vaccin offre une protection de :
» 98,3% après une deuxième dose

Ce à quoi s'attendre à la suite du vaccin contre la varicelle...

- Les effets secondaires courants comprennent la douleur, une rougeur ou une enflure au site d'injection, de même qu'une légère fièvre.
- Une éruption cutanée peut apparaître près du site d'injection de 5 à 26 jours après la vaccination. Les ampoules semblables aux taches de varicelle ne sont habituellement pas infectieuses et disparaîtront d'elles-mêmes.

Remarque : Tout vaccin s'accompagne d'un faible risque de réaction allergique grave. **On demande donc aux élèves de demeurer sur les lieux pendant au moins 15 minutes après l'administration du vaccin afin de pouvoir observer et traiter les réactions immédiates possibles.**

Comment soulager la fièvre et la douleur...

- Appliquez une compresse froide au site d'injection afin d'apaiser la douleur.
- Vous pouvez donner à votre enfant de l'acétaminophène (p. ex. : Tylenol^{MD}) ou de l'ibuprofène (p. ex. : Advil^{MD}).
- Il ne faut **JAMAIS** donner de l'acide acétylsalicylique (ASA ou Aspirin^{MD}) aux enfants, moins de 18 ans, car ceux-ci risquent de développer le syndrome de Reye, une maladie grave qui touche le cerveau et le foie.

Autres renseignements utiles...

- Si votre enfant fait de la fièvre ou a une affection autre qu'un léger rhume, il se peut que l'infirmière reporte l'administration du vaccin.
- Ceci est un vaccin vivant.
- Si le système immunitaire de votre enfant est affaibli par une maladie, la prise de stéroïdes ou un traitement pour le cancer, vous devez consulter votre médecin de famille avant de prendre une décision concernant l'administration du vaccin.
- Si votre enfant a eu une réaction allergique à un vaccin par le passé, ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre bureau local de Santé publique.
- Veuillez également communiquer avec votre bureau local de Santé publique en cas d'effets indésirables, plus particulièrement en cas de réaction inhabituelle ou grave, durant les quatre semaines suivant l'immunisation. Consultez votre médecin si votre enfant a une réaction grave.
- Contactez votre fournisseur de soins de santé si vous avez des questions sur l'immunisation.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le gnb.ca/santepublique.